

**PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U**  
**2025**  
**RIUNIONE DI I 24 E 25 D'APRILE DI 2025**

**1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025**  
**REUNION DES 24 ET 25 AVRIL 2025**

2025 / 01 / 021

**REPONSE DE MADAME LAUDA GUIDICELLI-SBRAGGIA A LA QUESTION DEPOSEE PAR  
MONSIEUR SAVERIU LUCIANI AU NOM DU GROUPE AVANZEMU**

**Objet** : Projet éducatif et de formation

Monsieur le Conseiller, je vous remercie pour votre question.

Avant de vous répondre, je me permets de revenir sur le classement relatif aux meilleurs lycées généraux et technologiques établi par le média l'Etudiant. Je salue le bon classement des établissements insulaires, pas moins de 11 lycées se situent dans le premier tiers du tableau, sur les 2.300 établissements évalués.

Pour revenir à votre question, vous connaissez bien ces sujets en tant que Conseiller depuis quelques années maintenant, mais également en tant qu'enseignant depuis plus longtemps. Je comprends votre positionnement, votre propos et un petit peu vos inquiétudes. Je souhaite me réengager sur la voie de la mise hors norme de la Corse sur le plan éducatif comme nous en avons discuté mercredi dernier en commission.

Je comprends le militant que vous êtes, quand vous parlez de logiques comptables du côté de l'Etat. Mais vous savez bien, pour avoir occupé cette place, qu'en position de décisionnaire,

c'est malheureusement la logique comptable et financière qui s'impose pour les moyens en effectifs attribués par l'Etat aux établissements et il faut une sacrée dose de conviction pour s'y opposer ou plutôt pour faire cohabiter cette logique de responsabilité avec des objectifs politiques tout aussi pertinents et j'allais dire tout aussi responsables vis-à-vis de nos jeunes. Le projet éducatif que nous nous devons de construire doit offrir des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis.

Vous évoquez les dotations horaires du Ministère ; vous savez bien que ce fonctionnement qui a été mis en lumière avec la mobilisation pour l'enseignement agricole, est en réalité celui qui concerne tous les établissements scolaires. Je ne dis pas qu'il est parfait, je ne me permettrai pas de dire qu'il peut être amélioré, car il ne dépend pas de nous, vous le savez. J'entends les sujets que vous évoquez. Vous parlez de la formation mais aussi de la langue corse. Sur ce dernier sujet je ne peux que regretter que des Corses disent aujourd'hui que des années ont été perdues depuis l'arrivée des nationalistes aux responsabilités en 2015. Je suis sûre que cette idée qui s'entend doit avoir un goût amer pour vous aussi.

Pourtant des choses ont été faites et ce dès 2017, lorsque l'Assemblée de Corse a donné mandat au Président du Conseil exécutif afin d'engager des négociations auprès du ministère de l'Education Nationale relatives à la mise en œuvre d'un cadre normatif spécifique pour l'Académie de Corse, et effectivement cette discussion est menée dans le cadre du projet d'autonomie. Mais l'entretemps ne se morfond pas pour autant et l'objectif de la Collectivité de Corse n'est pas celui de négocier des aménagements partiels ou transitoires sur une Dotation Globale Horaire d'un établissement du Cismonte, du Pumonte ou du Centru Corsica, et encore moins de subir les décisions de Paris.

L'objectif de la Collectivité de Corse est bien celui de construire un véritable schéma éducatif territorial de qualité dans le respect des compétences de chacun, en collaboration étroite avec les Ministères concernés, afin d'être en capacité de proposer à chaque élève un parcours éducatif cohérent, avant pendant et après l'école, du 1<sup>er</sup> degré jusqu'à l'université, en passant par le collège, le lycée et la formation professionnelle, et ce sur la base d'une approche pluriannuelle et multidimensionnelle en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés par l'éducation, l'orientation et la formation et en intégrant un véritable parcours du jeune.

D'ailleurs, un comité de gouvernance partagée a été mis en œuvre avec le Rectorat de Corse afin d'évoquer à échéance régulière les questions de politique éducative, de vie des établissements, de la place de la langue Corse ou encore le projet académique « SCOLA 2030 » dont le premier des six axes est « d'Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental » mais j'y reviendrai.

Concernant plus précisément l'enseignement agricole, des mouvements sociaux ont eu lieu récemment en raison de la réduction de la dotation globale horaire prévue pour la rentrée prochaine, entraînant des inquiétudes concernant la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage. La Collectivité de Corse, qui soutient fortement les deux

établissements agricoles, tant en fonctionnement y compris par le financement de formation, qu'en investissement, a engagé très rapidement une phase de concertation nécessaire et indispensable avec le préfet de Corse et le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Les discussions sont toujours en cours.

Au-delà de favoriser le dialogue, la concertation, une volonté commune de conjuguer les efforts pour l'émancipation et la réussite des élèves et de faire preuve d'intelligence collective et territoriale, un dialogue de gestion permanent est instauré avec tous les établissements de l'île au service d'un maintien en condition opérationnelle à la hauteur des enjeux.

Ainsi les modalités de calcul des dotations globales de fonctionnement ont été revues et corrigées en 2022.

Concernant la révision de la tarification et des modalités de fonctionnement des services de restauration et d'hébergement des collèges et lycées de Corse, le chantier est en cours et je ne manquerai pas de revenir devant votre Assemblée.

La Collectivité de Corse est aussi pleinement engagée dans la construction, la rénovation, la mise aux normes et l'entretien des 47 établissements scolaires de l'île.

Chaque année, plusieurs millions d'euros sont investis pour garantir des conditions d'accueil, d'enseignement et de sécurité optimales pour les élèves et les personnels. Ces investissements se traduisent par des travaux visibles, tels que : la rénovation de l'internat de Corti, la création des pôles de sciences de la Cité de Montesoru, des collèges Orabona ou Baleone.

Pour l'année 2024, la Collectivité de Corse a investi plus de 16.000.000 d'euros. Les projets les plus ambitieux, par leur ampleur ou leur coût, nécessitent quant à eux une ingénierie financière spécifique, d'où notre volonté de mobiliser des financements dans le cadre du PTIC et de la PPE.

La Collectivité de Corse reste pleinement engagée pour offrir à notre jeunesse des infrastructures éducatives modernes, sûres et adaptées aux enjeux actuels.

Vous évoquez le développement de l'enseignement par immersion initié par le Rectorat, nous nous en félicitons. Néanmoins, il ne faut pas oublier que la Collectivité de Corse, dans le cadre des compétences qui sont les siennes, œuvre, et ce depuis 2022, au développement de la pratique immersive. En témoigne notamment le vote de cette Assemblée, le 30 juin 2022, approuvant le Rapport du Président du Conseil exécutif relatif à « l'immersion, une stratégie au service de l'apprentissage et la pratique de la langue corse ».

Vous m'interrogez sur le CPER 2021-2027, là encore et bien que celui-ci n'ait toujours pas été officiellement co-signé par l'Education nationale comme ce fut le cas pour la période 2015-2020, nous avons proposé une maquette avec des investissements doublés et nous n'en sommes pas restés au stade de la maquette puisque depuis 2021, nous avons consacré 11 millions d'euros à notre projet de CPER langue corse. CPER qui fait le choix de soutenir

l'enseignement par immersion et autre particularité, qui possède un volet sociétal, dans lequel là-encore, le choix de l'immersion est assumé.

Nous soutenons également la démarche Scola Corsa, nous accompagnons toutes les initiatives sérieuses en matière d'immersion linguistique. Et si l'engagement de l'Education nationale d'ouvrir 40 classes « immersives » ou plus dans l'élémentaire sur tout le territoire se concrétise à la prochaine rentrée, et nous le souhaitons, nous serons bien entendu présents et partenaires afin de développer l'enseignement et la formation par immersion dans l'Académie.

Vous m'interrogez enfin sur la convention langue corse, la précédente s'étant terminée en 2021.

Cela est discuté dans le cadre du comité de gouvernance partagée. Là également, nous faisons valoir nos choix en matière de maîtrise par la Corse de ses orientations pédagogiques. D'ailleurs, le Président du Conseil exécutif va copiloter avec le Recteur l'axe 1 du projet académique « Instituer la langue corse en savoir scolaire fondamental », avec une réunion prévue le 7 mai prochain.

Je ne dis pas que la situation est idyllique en matière de « santé linguistique » mais je sais que nous ne restons pas immobiles malgré la difficulté liée à l'absence de statut de la langue et le cadre juridique existant extrêmement contraint.

Vous parliez de concertation et laissez entendre que vous êtes prêts, votre groupe, à y prendre part, avec tous les acteurs concernés. C'est déjà cette piste de concertation que je vous ai proposé en commission la semaine dernière, pour travailler collectivement. Nous travaillerons donc avec les élus de la commission de l'éducation, de la culture, et celle des compétences législatives pour offrir à nos jeunes des formations adaptées pour une orientation et un parcours professionnel réussis.

Votre question orale me permet donc d'officialiser notre méthode et de l'acter devant votre Assemblée.

Enfin, je pense que le projet éducatif et de la formation a tout de suite été engagé, dès 2015, d'abord avec Josepha Giacometti-Piredda, puis par Antonia Luciani, et également par vous-même pour le volet linguistique. Je ne vous rejoins donc pas quand vous demandez « *quand comptez-vous engager ce chantier ?* ». Si je vous rejoignais, ça serait faire offense à l'énergie que vous avez mise, tous les trois, dans ces dossiers que vous avez portés, comme cela a pu être le cas avec la revendication de mise hors norme portée par Madame Giacometti-Piredda. Toutefois, je vous confirme que je les porterai à mon tour, avec les mêmes idées, et idéaux, car je pense que sur ces questions, nous nationalistes, nous rejoignons.

Je vous remercie.